

République FRANCAISE
Commune d'Oullins-Pierre-Bénite
Métropole de Lyon

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 20250701_02 du 01/07/2025
Direction des finances

L'an deux mille vingt cinq, le un juillet, à 19 h 00.

Le Conseil municipal dûment convoqué le 25/06/2025, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, le Maire.

Le secrétaire de séance désigné est : Monsieur Jean-Louis CLAUDE.

Rapporteur : Clément DELORME

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 65

Nombre de conseillers municipaux présents : 50

Nombre de conseillers municipaux absents et représentés : 12

Nombre de conseillers municipaux absents : 3

PRÉSENTS :

Christian AMBARD - Michel BAARSCH - Nadine BADR-VOVELLE - Nora BELATTAR - Tassadit BELLABAS - Claire BELLISSEN - Sandrine BELMONT - Marine BOISSIER - Marlène BONTEMPS - Anaëlle CAILLET - Michèle CALVANO - Christine CHALAND - Jean-Louis CLAUDE - Sandrine COMTE - Patricia DAUVERGNE - Clément DELORME - Anne DEMOND - Marysa DOMINGUEZ - Alain DONJON - Oihiba DRIDI - Thierry DUCHAMP - Yann-Yves DU REPAIRE - Benjamin GIRON - David GUILLEMAN - Sandrine HALLONET-VAISMAN - Alexandre HEBERT - Frédéric HYVERNAT - Jean-Charles KOHLHAAS - Pierre LAFORETS - Dominique LARGE - Marion LECLERE - Philippe LOCATELLI - Bertrand MANTELET - Josiane MARTIN - Levana MBOUNI - Marjorie MERCIER - Maryse MICHAUD - Alexis MONTOLIU - Jérôme MOROGE - Claude MOUCHIKHINE - Jean-Luc PAYS - Christiane PLASSARD - Clotilde POUZERGUE - Louis PROTON - Max SEBASTIEN - Joëlle SECHAUD - Philippe SOUCHON - Ahlame TABBOUBI - Georges TRANCHARD - Jean-Luc VIDALOT

ABSENT(ES) REPRÉSENTÉ(ES) :

Cédric BARBIERO pouvoir à Clément DELORME
Eliane CHAPON pouvoir à Marysa DOMINGUEZ
Marcel GOLBERY pouvoir à Thierry DUCHAMP
Sandrine GUILLEMIN pouvoir à Marine BOISSIER
Patrice LANGIN pouvoir à Christiane PLASSARD
Pierre-Marie MAUXION pouvoir à Jean-Charles KOHLHAAS
Anne PASTUREL pouvoir à Anne DEMOND
Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER pouvoir à Louis PROTON
Jacques ROS pouvoir à Sandrine COMTE
Paul SACHOT pouvoir à Philippe LOCATELLI
Bertrand SEGRETAIN pouvoir à Marlène BONTEMPS
Chantal TURCANO-DUROUSSET pouvoir à Christine CHALAND

ABSENT(ES) :

Anissa HIDRI - Bernard JAVAZZO - Maud MILLIER DUMOULIN

Objet : Attribution de crédits non affectés

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'examen du rapport :

Vu le rapport par lequel Monsieur l'Adjoint expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Au sein du budget primitif 2025, des enveloppes de subventions non affectées, qualifiées de « crédits non affectés », ont été votées.

Le tableau ci-après présente les montants à attribuer dans le cadre de ces « crédits non affectés ».

SUBVENTIONS VERSÉES POUR L'EXERCICE 2025 (chapitre 65)		
BÉNÉFICIAIRE	OBJET DE LA SUBVENTION ACCORDÉE	MONTANT DE LA SUBVENTION
THÉMATIQUE : SCOLAIRE - Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)		9 278,00 €
Primaire Ampère	Crédits BCD	781,00 €
Primaire Saulaie	Crédits BCD	791,00 €
Primaire Jean Macé	Crédits BCD	849,00 €
Primaire Marie Curie	Crédits BCD	817,00 €
Primaire Jean de la Fontaine	Crédits BCD	875,00 €
Primaire Jules Ferry	Crédits BCD	889,00 €
Primaire La Glacière	Crédits BCD	765,00 €
Maternelle Le Golf	Crédits BCD	360,00 €
Maternelle Les Célestins	Crédits BCD	378,00 €
Maternelle Pablo Picasso	Crédits BCD	688,00 €
Maternelle Henri Wallon	Crédits BCD	432,00 €
Maternelle Jean Lurçat	Crédits BCD	408,00 €
Élémentaire Le Golf	Crédits BCD	415,00 €
Élémentaire Langevin/Jaurès	Crédits BCD	415,00 €
Élémentaire Paul Eluard	Crédits BCD	415,00 €
THÉMATIQUE : SCOLAIRE - Activités Pédagogiques Annuelles (APA)		22 225,00 €
École Ampère	Crédits APA	1 400,00 €
École Jean de la Fontaine	Crédits APA	2 100,00 €
École Marie Curie	Crédits APA	1 575,00 €

École Jean Macé	Crédits APA	2 275,00 €
École Les Célestins	Crédits APA	525,00 €
École Jules Ferry	Crédits APA	2 800,00 €
École La Glacière	Crédits APA	1 575,00 €
Maternelle Le Golf	Crédits APA	525,00 €
Élémentaire Le Golf	Crédits APA	1 225,00 €
École La Saulaie	Crédits APA	1 050,00 €
École Paul Eluard	Crédits APA	2 275,00 €
École Langevin/Jaurès	Crédits APA	1 750,00 €
École Pablo Picasso	Crédits APA	1 750,00 €
École Jean Lurçat	Crédits APA	700,00 €
École Henri Wallon	Crédits APA	700,00 €
THÉMATIQUE : SCOLAIRE		2 150,00 €
École Ampère	Séjour péniche avec l'association "Les péniches du Val de Rhône" pour les 40 élèves de CP CE1 A et B dans le cadre du projet autour de l'eau.	1 000,00 €
Lycée du Parc Chabrières	Réalisation de portraits de figures de la Résistance, exposés dans les commerces de la Grande Rue et dans la boutique éphémère.	400,00 €
Collège MARCEL PAGNOL	Séjour en Italie (Venise, Vérone et Padoue) de 48 collégiens dans le cadre de leur projet pédagogique et linguistique.	750,00 €
THÉMATIQUE : ÉCHANGES SCOLAIRES LINGUISTIQUES		2 932,29 €
Collège PIERRE BROSOLETTTE	Échange scolaire linguistique avec Nürtingen, du 31 mars au 8 avril 2025.	779,11 €
Centre scolaire SAINT-THOMAS D'AQUIN - VERITAS	Échange scolaire linguistique avec Madrid, du 27 avril au 9 mai 2025.	968,75 €
Centre scolaire SAINT-THOMAS D'AQUIN - VERITAS	Échange scolaire linguistique avec Nürtingen, du 3 au 11 avril 2025.	684,43 €
Centre scolaire SAINT-THOMAS D'AQUIN - VERITAS	Échange scolaire long avec le Colegio San Viator de Madrid en Espagne, du 26 mars au 4 juin 2025.	500,00 €
THÉMATIQUE : JUMELAGE		500,00 €
Music'85	Participation à la Musiknacht (nuit de la musique) les 10 et 11 mai 2025 à Nürtingen en Allemagne.	500,00 €
THÉMATIQUE : CULTURE		6 000,00 €
MUSIC'85	"Big journée" : journée complète de musique live, le samedi 14 juin 2025, au parc Chabrières, à l'occasion des 40 ans de l'association.	6 000,00 €
THÉMATIQUE : SPORT		3 959,00 €
BACO BADMINTON	Organisation du Grand Prix de Badminton, les 5 et 6 avril 2025 aux gymnases Herzog et Montlouis.	1 000 €
BACO BADMINTON	Participation au championnat de France, du 23 au 25 mai 2025 à Chambly (60).	549 €
BOXING-CLUB OULLINOIS	Organisation du gala de boxe, le 10 mai 2025 au gymnase Herzog.	2 000 €
PLO - Section Twirling bâton	Participation au championnat de France, les 21 et 22 juin 2025 à Cournon-d'Auvergne (63).	410 €

TOTAL DES SUBVENTIONS ACCORDÉES SUR CRÉDITS NON AFFECTÉS

47 044,29 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation des crédits non affectés présentés ci-dessus pour un montant total de 47 044,29 € (quarante-sept-mille-quarante-quatre euros et vingt-neuf centimes).

AUTORISE le Maire à procéder au versement de ces subventions.

PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget 2025, au chapitre 65.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire par :

Transmission en préfecture le / /

Mise en ligne le / /

Notification le / /

Jérôme MOROGE

Maire

Conseiller régional

FAIT ET DÉLIBÉRÉ

A OULLINS-PIERRE-BENITE

L'an deux mille vingt cinq, le un juillet

Pour extrait certifié conforme,

Jérôme MOROGE

Maire

Conseiller régional

Le secrétaire de séance

Jean-Louis CLAUDE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le Tribunal Administratif de Lyon par le biais d'une requête sous format papier ou déposée sur le site www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse, (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).